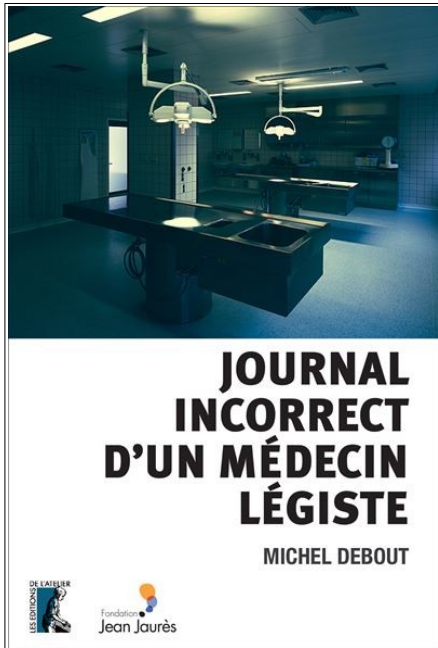


**MICHEL DEBOUT**

## **Journal incorrect d'un médecin légiste**

*Éditions de l'atelier*



**Michel Debout, psychiatre, fut chef du service de médecine légale au CHU de Saint-Étienne de 1980 à 2010. Membre depuis 1991 du Conseil économique, social et environnemental, il est l'auteur de trois rapports. Un sur le suicide, un sur le harcèlement moral et un sur les violences au travail.**

Dès sa prise de fonction en 1974 à l'hôpital de Bellevue - une époque où la pratique médico-légale hospitalière se résumait à quelques expertises psychiatriques et de dommages corporels ainsi qu'à quelques examens de corps, voire des autopsies - le professeur Michel Debout s'est attelé à la réorganisation de la médecine légale à Saint-Étienne. Héritant du bâtiment le plus vétuste de l'hôpital il en fit le plus moderne, « *grâce au soutien inattendu du maire de Saint-Étienne, François Dubanchet* ». Il eut alors l'opportunité de rassembler dans un même lieu les deux activités de la médecine légale clinique : celle des morts (examens et autopsies des corps)

et celle des vivants (examens et suivis des victimes d'agressions ou d'accidents).

À travers l'évocation de quelques drames qui ont marqué la vie locale de notre région - que ce soit l'histoire de cette jeune femme morte d'une grossesse extra-utérine alors que son mari était soupçonné de l'avoir empoisonnée, du braquage pour trente euros du boulanger de Saint-Just-Saint Rambert, du pendu sans tête d'une supérette de la Plaine du Forez ou de la disparue de Montbrison retrouvée dans la maison attenante - le professeur Michel Debout nous fait partager le quotidien mouvementé d'un médecin légiste. Il met aussi en exergue les questions – voire les contradictions ou les incohérences - soulevées par ces affaires et propose des solutions qui l'ont amené à créer, puis à animer, quelques associations dynamiques et engagées.

Ce « **Journal incorrect** » est aussi l'occasion de revenir sur les grands combats qui ont jalonné son parcours tant professionnel que politique ou humain. Que ce soient, sa déclaration de guerre à l'Ordre des médecins, son combat pour la libération de l'interruption Volontaire de Grossesse, son engagement contre le harcèlement et les violences au travail mais aussi contre les violences conjugales, sans oublier sa participation en tant qu'expert à quelques grandes affaires comme « L'affaire du père Preynat » ou sa déposition déterminante au procès des ex-dirigeants de France Télécom. Et bien entendu son engagement permanent pour la prévention du suicide.